

C
D₁ D₁[!]
E₁ E₁
I₁ S₁ T₂
N₁ U₁
I₁ B₃ D₁
T₂ O₂ E₁
I₁ U₁ S₁
A₁ R₁
T₂ S₁
I₁ E₁
V₄ S₁
E₁

LA FORMATION
C'EST L'AVENIR
bourses-etudes.ch

L'INITIATIVE DES BOURSES D'ÉTUDES – SON OBJECTIF :

La Suisse a besoin d'un système de bourses d'études permettant à tou-te-s les citoyen-ne-s qui le désirent de suivre une formation supérieure.

La liberté accordée aux cantons dans l'attribution et la détermination des montants des bourses d'études génère des disparités très importantes au niveau national. L'obtention d'une bourse d'études dépend plus du canton de domicile que de la situation financière individuelle.

Le but de l'initiative est d'harmoniser le système d'attribution des bourses d'études. C'est une proposition consensuelle, qui ancre le principe de l'harmonisation comme compétence de la Confédération.

Le but de l'initiative de l'UNES est de permettre à tou-te-s les étudiant-e-s suisses de recevoir des aides financières publiques leur garantissant un niveau de vie minimal. On bénéficierait ainsi d'un système de formation plus juste : l'accès aux études supérieures ne dépendrait plus des capacités financières des individus ou de leurs familles.

Les chiffres de la Confédération montrent clairement que les étudiant-e-s doivent disposer d'un minimum vital de 24'000 francs par année pour faire face à leurs besoins et aux coûts de formation¹. Cet argent peut en partie provenir d'un soutien financier de la famille et en partie d'un travail rémunéré effectué en parallèle aux études. Il n'en reste pas moins que les bourses d'études sont un élément indispensable à la survie financière de nombreux-euses étudiant-e-s, notamment en ce qui concerne la couverture de frais occasionnels.

DES CHIFFRES ET DES FAITS :

En Suisse, il y a actuellement 250'000 étudiant-e-s au sein des niveaux tertiaires A et B (Formation professionnelle supérieure, Hautes Ecoles spécialisées, Hautes Ecoles Pédagogiques et Hautes Ecoles universitaires). Parmi celles-ci et ceux-ci, environ 20'500 (soit 8%) reçoivent une bourse d'études, pour un montant total de 303 millions de francs par année, dont 25 millions sont pris en charge par la Confédération. Depuis 1993, le volume des bourses a diminué - hors inflation - de près de 25%² et, pendant cette même période, les subventions fédérales sont passées de 40% à 9%³.

Les différences entre cantons sont très importantes. Ainsi, dans le canton de Zurich, 0,3% de la population reçoit une bourse d'un montant semestriel de 3'800 francs en moyenne, alors que dans le canton de Neuchâtel, 1% de la population bénéficie d'une bourse d'études, mais pour un montant moyen de 1'200 francs par semestre. Par ailleurs, le montant par habitant-e consacré aux bourses d'études varie énormément : il représente par exemple 87 francs dans le canton du Jura mais seulement 17 francs à Schaffhouse⁴.

Finalement, notons que 77% des étudiant-e-s travaillent à côté de leurs études, en grande partie pour financer celles-ci et leurs dépenses quotidiennes⁵.

1 La dimension sociale dans les hautes écoles 2005, Office fédéral de la statistique.

2 Bourses et prêts d'études cantonaux 2008, Office fédéral de la statistique.

3 Bourses et prêts d'études cantonaux 2008, Office fédéral de la statistique.

4 Bourses et prêts d'études cantonaux 2008, Office fédéral de la statistique.

5 La dimension sociale dans les hautes écoles 2005, Office fédéral de la statistique.

6 Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant un projet de loi sur l'allocation des subventions aux cantons pour leurs dépenses en faveur de bourses d'études, Feuille Fédérale du 19 juin 1964.

7 L'éducation en Suisse 2010, Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation.

8 La dimension sociale dans les hautes écoles 2005, Office fédéral de la statistique.

9 Bourses et prêts d'études cantonaux 2008, Office fédéral de la statistique.

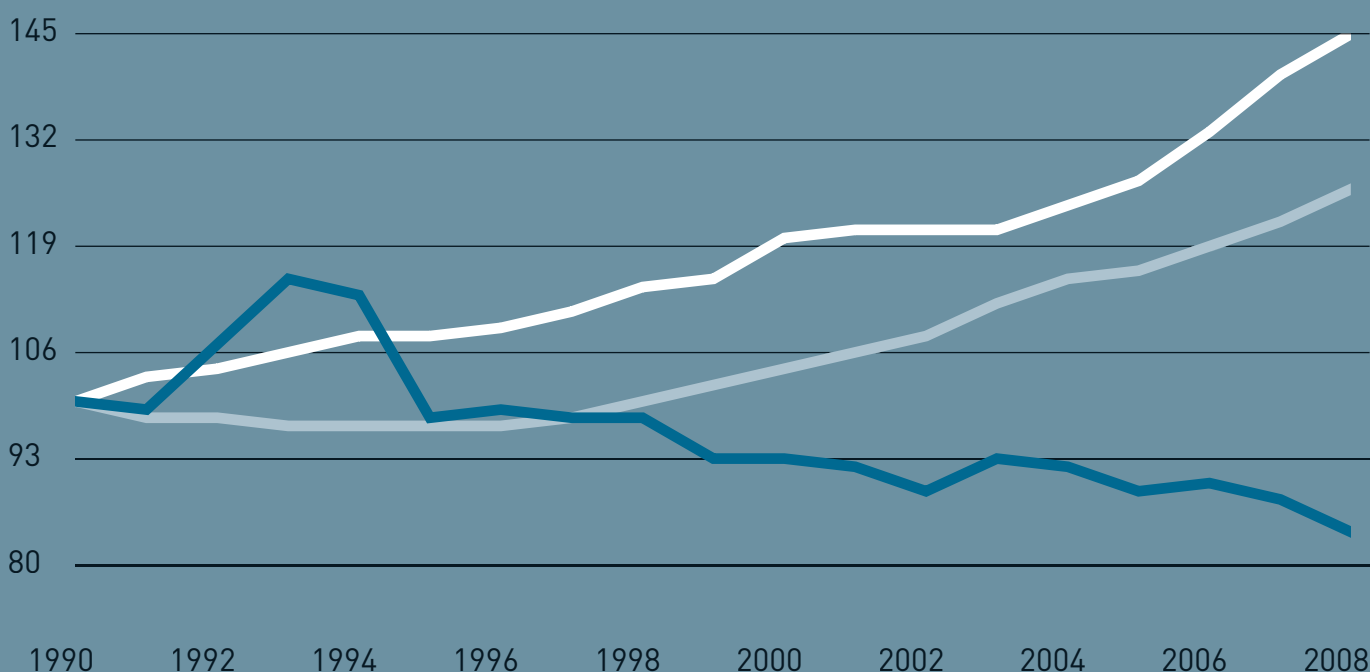
ÇA VAUT LA PEINE D'INVESTIR DANS LA FORMATION !

La Suisse doit investir environ un demi-milliard supplémentaire dans les aides à la formation. Cette somme permettrait de garantir la moitié des dépenses quotidiennes de 20% de tou-te-s les étudiant-e-s.

En effet, l'UNES estime que les étudiant-e-s peuvent assumer la moitié des coûts liés à leurs besoins vitaux et à leurs études grâce au soutien familial et à une activité salariée. Il manque donc environ 1000 francs par mois à celles et ceux issu-e-s de milieux socio-économiques défavorisés pour accéder à une formation post obligatoire.

Les coûts induits par un système de bourses d'études plus ambitieux valent largement la peine d'être soutenus. D'une part, ces investissements restent très raisonnables sur le plan économique. D'autre part, il n'est plus à de prouver que chaque franc supplémentaire investi dans la formation a, à terme, des retombées positives sur la croissance économique.

en millions de francs



■ Bourses d'études : montants versés ■ Effectifs élèves/étudiant-e-s ■ PIB relatif par habitant-e

Source : Office fédéral de la statistique



L'UNES est l'association faitière des organisations estudiantines. Depuis 1920, l'UNES défend les droits des étudiantes et des étudiants en Suisse. Elle coordonne les revendications de ses membres et coopère avec les organes nationaux et internationaux. Ses buts les plus importants sont la démocratisation et l'égalité des chances.

LES BOURSES D'ÉTUDES ENCOURAGENT...

... L'ACCÈS À LA FORMATION

La formation est un droit ! Toutes les personnes ayant des intérêts et des capacités doivent pouvoir y accéder.

La Feuille Fédérale du 19 juin 1964 souligne que le fait de permettre à chaque individu de suivre une formation correspondant à ses capacités personnelles sans tenir compte de sa situation financière est une obligation juridique⁶. De même, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme prévoit à l'article 26 le droit à la formation, garantissant à tou-te-s l'accès à l'enseignement supérieur, indépendamment de la situation socio-économique d'une personne.

... LA RÉUSSITE DES ÉTUDES

Une formation couronnée de succès dépend avant tout du temps qu'une personne peut consacrer à ses études. La durée actuelle des études correspond à un temps de travail d'environ 40 heures par semaine à plein temps. Or, depuis longtemps, une grande majorité d'étudiant-e-s (plus de 75%) ne peut plus se permettre de se consacrer uniquement à ses études mais doit également travailler pour subvenir à ses besoins. Plusieurs études ont par ailleurs montré que l'origine socio-économique des étudiant-e-s joue un rôle important dans la réussite de leurs études⁷. Seule une réforme du système actuel d'octroi des bourses d'études permettra d'écarter durablement ces inégalités sociales !

... L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOU-TE-S

Les bourses d'études sont destinées aux étudiant-e-s dont la situation économique ne permet pas l'accès à une formation post obligatoire. Les conditions socio-économiques individuelles (niveau de formation des parents, fortune ou revenu de la famille, etc.) sont aujourd'hui encore malheureusement des facteurs déterminants l'accès aux études⁸.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que l'accès aux bourses d'études dépend fortement du canton de résidence juridique des étudiant-e-s (domicile familial ou durée d'habitation dans un canton). Ainsi, l'accès à la formation supérieure est parfois refusé à certain-e-s étudiant-e-s parce qu'elles et ils viennent du „mauvais“ canton⁹.

... LA COMPÉTITIVITÉ DE LA SUISSE

En 1964 déjà, la Confédération s'était clairement prononcée en faveur des bourses d'études. Celles-ci sont en effet importantes pour encourager les jeunes talents nécessaires au maintien d'un niveau de vie élevé en Suisse. Grâce aux bourses d'études, l'économie peut disposer d'un nombre important de personnes bien formées, ce qui permet au pays de rester compétitif au niveau international et assure à la Suisse une position privilégiée dans l'économie mondiale. La formation est aujourd'hui l'un des moteurs du bien-être dans notre pays.

Plus la durée des études est courte, plus les étudiant-e-s peuvent rapidement accéder au marché du travail. Grâce à leur productivité et à leurs compétences, les étudiant-e-s contribuent ainsi à la croissance économique du pays. De plus, des études qui se rallongent inutilement engendrent des coûts supplémentaires pour la collectivité.

S₁ I₁ G₂ N₁ E₁ Z₃ **MAINTENANT**
CAR LA FORMATION C'EST L'AVENIR